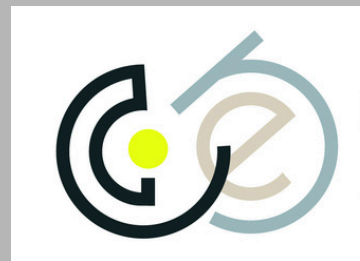


FORMATION

VALORISER SON IMAGE PRO



Public et Prérequis

La prestation s'adresse à tout demandeur d'emploi capable de se projeter sur un métier ou un secteur professionnel.

Durée

De 5 à 9 jours maximum.

Modalité et délais d'accès

Sur prescription d'un conseiller de France Travail,
1 session mensuelle (calendrier disponible auprès de France Travail).

Coût de la prestation

Financée par France Travail

Modalité de formation

Présentiel

Méthode et supports pédagogiques

- Apports théoriques avec supports écrits
- Vidéos pédagogiques
- Exercices en sous-groupe et correction par le groupe
- Jeux de rôle
- Mise en situation
- Pitches
- Temps de questions réponses
- Temps individuel pour mise en pratique de ses savoir-être professionnels.

Valoriser son image pro est une prestation France Travail qui vous permet de :

- Connaître les attentes des employeurs,
- Identifier et renforcer ses acquis, apprendre à les transformer en atouts pour mieux répondre aux attentes des employeurs,
- Se mettre dans la peau du recruteur pour rendre sa candidature plus efficace et convaincre les employeurs.

Objectifs détaillés

- Appréhender la notion de compétence (savoir, savoir-faire et savoir-être),
- Comprendre la notion de savoir-être professionnel dans ses trois dimensions (personnelle, collective, liée à l'entreprise) et prendre conscience de son importance dans un recrutement et plus généralement en milieu professionnel,
- Faire prendre conscience du rôle du savoir-être professionnel dans un recrutement et dans le maintien en emploi,
- Identifier, intégrer les attentes des entreprises au regard de son projet professionnel, du métier ou secteur recherché et renforcer ses savoir-être professionnels en lien avec ces attendus,
- Identifier ses acquis en termes de savoir-être professionnel et apprendre à les valoriser, à les transformer en atouts,
- Identifier et développer ses savoir-être professionnels manquants pour mieux répondre aux attentes des entreprises.



Programme

Si vous êtes en situation de handicap avec nécessité d'un aménagement spécifique pour la formation, contactez nos référent.e.s handicap via l'adresse suivante : contact@coop-jeunes.eu

100% des stagiaires considèrent avoir atteint leur objectif (2025).

100% des stagiaires recommandent cette formation au sein de notre structure (2025).

1. Entretien initial : permet de faire le point sur ses besoins et ses attentes pour définir les objectifs que le bénéficiaire souhaite atteindre à l'issue de la prestation.

2. Parcours socle (en collectif) : participation à des ateliers collectifs de 5 à 10 personnes axés sur les savoir être professionnels et des mises en situation pratiques.

3. Entretien intermédiaire : Après avoir suivi la totalité du parcours socle, un entretien individuel d'une durée d'une heure est mené par le référent.

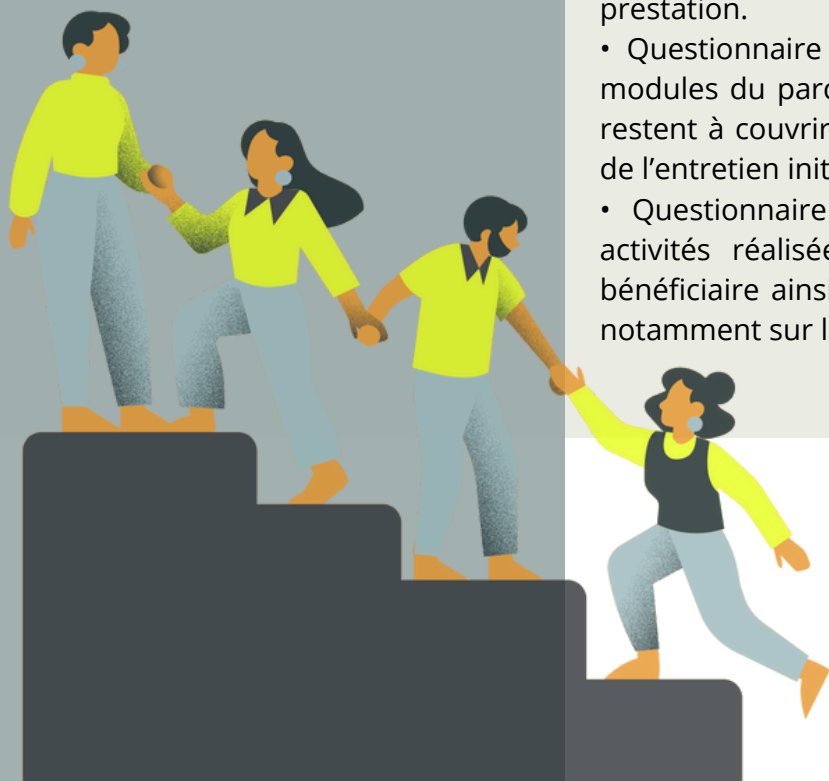
4. Parcours à la carte : En fonction des besoins, il est possible de participer à des ateliers supplémentaires pour approfondir ses acquis.

5. Entretien final : il se déroule de manière individuelle sur une durée de 45 mn minimum et est mené par le référent. Il a lieu dès lors que le parcours à la carte défini pour le bénéficiaire a été réalisé en totalité

Modalités d'évaluation

3 questionnaires d'évaluation sont réalisés lors de la prestation au démarrage, à mi-parcours et en fin de parcours. :

- Questionnaire Swipe : permet d'évaluer les savoir-être professionnels du bénéficiaire au démarrage de la prestation.
- Questionnaire Move : permet d'identifier les acquis des modules du parcours socle et de déterminer si des besoins restent à couvrir, au regard de ce qui avait été identifié lors de l'entretien initial.
- Questionnaire Move2 : permet d'établir un bilan des activités réalisées et d'identifier les points de force du bénéficiaire ainsi que ses marges de progrès en s'appuyant notamment sur les résultats du questionnaire



Pour toutes questions/suggestions/réclamations,
veuillez nous contacter :
contact@coop-jeunes.eu